

**VILLE  
DE  
MOULINS-LÈS-METZ**

**SEANCE DU VINGT SEPT AVRIL DEUX MILLE VINGT ET UN à 20 H 00**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire.

Département  
de la Moselle

Arrondissement  
de METZ

Nombre des Membres  
du Conseil Municipal  
élus : 29

Nombre des Membres  
en fonction : 29

Nombre des Membres  
qui ont assisté à  
la séance : 24

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 27

Convoqués le :  
21/04/2021

**Étaient présents** : Madame Claudie FUZEWSKI, Monsieur Marc PINAULT, Madame Bernadette LAPAQUE, Monsieur Frédéric RENAUDAT, Madame Armelle CHAMPLON, Monsieur Hervé BOURGUIGNON, Madame Maryse GLEMET, Monsieur Jean-Yves BEGUE, Madame Virginie GELLENONCOURT, Monsieur Léo KANNY, Monsieur GUEHERY Francis, Madame Monique SCHALLER, Madame Jeannine BILLOTTE, Monsieur Michel LEICK, Madame Pascale HOLLE, Madame Dominique LANCERON, Monsieur SCHALLER Michel, Madame Valérie BOHR, Madame Vanessa CARRARA, Monsieur Michel LUTZ, Monsieur Laurent PERRIN, Madame Nadège DRISSI, Monsieur Yann MAUCOURT

**Étaient absents et excusés** : Madame Rachel NICOLAS, Conseillère Municipale, Monsieur Clément CONROUX, Conseiller Municipal

**Absents ayant donné pouvoir** : Monsieur Romuald DUDA, adjoint au Maire, ayant donné procuration à Monsieur Marc PINAULT, Monsieur Farès CHABI, Conseiller Municipal, ayant donné procuration à Madame Virginie GELLENONCOURT, Madame Michèle WIBRATTE, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à Madame Claudie FUZEWSKI

**Secrétaire de séance** : Virginie Gellenoncourt

=====

**POINT 2021-24- Subvention au Centre Communal d'Action Sociale**

Rapporteur : Hervé BOURGUIGNON

La Municipalité entend poursuivre son effort de solidarité avec un soutien renouvelé à l'action du C.C.A.S., outil privilégié de la politique municipale d'aides pour l'accompagnement des publics les plus en difficulté.

Les aides se composent principalement de secours financiers divers touchant les aides alimentaires, les aides à l'énergie, les aides au règlement de factures.

Compte tenu des dépenses et recettes de l'année 2020, il apparaît que le résultat cumulé diminue d'année en année alors que le nombre de sollicitations augmente. Une subvention de 54.000 € permettrait au Centre communal d'action sociale d'assurer ses activités en 2021.

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

**DECIDE** d'accorder une subvention de 54.000 € au C.C.A.S. pour l'exercice 2021.

Cette subvention sera versée en deux fois, les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2021.

**Approuvé à l'unanimité**

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CONFORME  
MOULINS-LES-METZ, le 27/04/2021



Le Maire,  
Jean BAUCHEZ